

Lisieux. Après la mort non élucidée du principal d'un collège

La foule aux obsèques de Stéphane Vitel

PLUSIEURS centaines de personnes, dont le ministre de l'Education, ont assisté hier à Lisieux aux obsèques de Stéphane Vitel, principal de collège retrouvé mort dans son établissement dans des circonstances toujours inexpliquées.

Famille et proches, enseignants, élèves, élus de la région et le ministre Gabriel Attal se sont massés dans la cathédrale Saint-Pierre de Lisieux, pleine,. A l'entrée de l'édifice, un portrait de Stéphane Vitel, souriant, un chat à ses côtés.

« C'est bien la France toute entière qui a été meurtrie et bouleversée par la mort si brutale de Stéphane Vitel, ce hussard noir de la République qui avait dédié sa vie à ses élèves et à l'Ecole avec un grand E, l'Ecole de la République », a souligné au pupitre Jérémie Patrier-Leitus, député du Calvados.

Le corps de Stéphane Vitel avait été retrouvé à l'intérieur du collège Pierre-Simon de Laplace par sa famille le 11 août à l'aube. Le principal s'apprêtait à partir en vacances avec son épouse et leurs deux enfants lorsqu'il a été informé du déclenchement d'une alarme anti-intrusion.

Il avait fait un détour pour se rendre au collège où il était entré seul vers 6 h du matin. Sa fille, inquiète de ne pas le voir revenir, l'avait retrouvé inanimé à l'intérieur du bâtiment.

« Quelle conscience professionnelle, quelle grandeur d'âme faut-il pour modifier le trajet familial de départ en vacances pour aller vérifier personnellement au petit matin d'une journée d'août la bonne tenue de son établissement scolaire », a déclaré le maire de Lisieux, Stéphane Leclerc.

La mort de ce principal apprécié de ses collègues comme de ses élèves avait provoqué une vive émotion, dans sa région mais plus largement dans la communauté éducative.

Son épouse, Jeanne Mailhos Vitel, avait affirmé à plusieurs médias sa certitude qu'il s'était « fait agresser, un coup à la tête je crois ». Elle avait dit avoir vu une voiture par-

tir en trombe du collège.

L'autopsie de Stéphane Vitel n'avait pas permis de déterminer les causes du décès, homicide ou mort naturelle. Le parquet a demandé des analyses complémentaires dont les résultats sont toujours attendus.

Deux jeunes hommes âgés de 17 et 19 ans ont reconnu s'être introduits par effraction dans le collège à l'aube du 11 août. Mais ils ont été rapidement mis hors de cause, les relevés téléphoniques ayant établi qu'ils étaient repartis à l'arrivée du principal.